



Société d'Escrime Sarine-Fribourg

Location de matériel

| | U8 / U10 / U12 | 1ère année de pratique U14 | 1ère année de pratique U17 / U20 |
|----------------------|----------------|----------------------------|----------------------------------|
| Tenue et gant | 30.00 CHF | 30.00 CHF | 100.00 CHF |
| Masque | 20.00 CHF | 20.00 CHF | 50.00 CHF |
| Arme et fil de corps | 10.00 CHF | 10.00 CHF | 20.00 CHF |

Consigne d'entretien des tenues et du matériel d'escrime

L'équipement doit être lavé au minimum à chaque période de vacances, généralement toutes les 2 à 4 semaines selon l'utilisation.

Pensez à toujours sortir la tenue de votre sac une fois rentré chez vous pour que la transpiration ne l'altère surtout si elle se trouve au même endroit que l'épée (Risque de rouille sur la tenue).

Attention, gardez à l'esprit qu'ils sont confectionnés en tissus techniques et qu'il ne faut **JAMAIS** utiliser **d'adoucissant** (abîme les fibres spécifiques), **d'eau de javel** (abîme les fibres et jaunie le tissu) ou de **sèche-linge** (abîme les fibres et les élastiques).



Nettoyer à une température maximale de 40 °C, uniquement avec des produits nettoyants neutres et des habits clairs.



Ne pas nettoyer avec des détergents agressifs ou des produits blanchissants.



Séchage en machine interdit.



Ne pas repasser.



Pas de nettoyage à sec (chimique).

Dans le cas où la taille doit être changée, veuillez en référer au maître durant le jour de permanence pour les tenues : le premier mardi de chaque mois.

Société d'Escrime Sarine - Fribourg

Le matériel confié à votre responsabilité, nous attendons donc qu'il soit traité avec soin. En cas de perte ou dommages majeurs celui-ci devra être remplacé après entente avec le comité. Les tenues devront être rendues en bon état sauf usure normale.

Si un défaut devait apparaître lors de la remise des tenues comme une couture ou un scratch abimé par exemple, veuillez en informer le maître dans les plus brefs délais. Si, en cours d'utilisation, une fermeture éclair, un scratch, une bretelle, une couture (etc.) devait s'endommager, le remplacement ou la réparation de l'élément concerné est à la charge de l'utilisateur.

Ce document fait partie intégrante du formulaire d'inscription et doit y être joint paraphé.